

Décision

Générale

colonial

Décision n° 873 désignant les membres de la commission des bourses créée par arrêté n° 996 du 16 septembre 1951

n° 873

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 septembre 1951

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro
1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

La commission des bourses créée par l'arrêté susvisé est composée ainsi qu'il suit : M. le Chef du Service de l'Enseignement.....Président M. le Chef du Service des Finances.....Membre — M. Hassan Gouled, délégué Du Conseil Représentatif — M. Vignon, directeur du groupe scolaire Djibouti.... — M. TidOne, instit de 5e classe Mme Le Ber, institutrice de 6° classe — M. Perrenot, contremaître Enseignement Professionnel — M. Geoffroy, chef Service des P. T. T.... — M. Mahmoud Haïd, chef comptable aux T.P Cette commission se réunira au bureau de M. le Chef du Service des Finances, le mercredi 26 septembre, à 16 heures.